

SANTERRE SAEP

Amiens, le 12 juillet 2019

MONSIEUR LE PRESIDENT
SANTERRE SIEP
BUREAU DDE
1 RUE D'ASSEL
80170 ROSIERES EN SANTERRE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00104811		vendredi 28 juin 2019 à 08h40
Unité de gestion	0089	SANTERRE SAEP	par : 2AP
Installation	UDI 000616	POTTE UDI	Type visite : D2
Point de surveillance	P 0000001050	CENTRE VILLE	Commune : NESLE
Localisation exacte	MR BOUCHER 1 RUE DE BILLANCOURT		

inférieure supérieure inférieure supérieure

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : D2

Code SISE de l'analyse : 00104922

Référence laboratoire : H_CS19.7419.7

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS					
Chlorure de vinyl monomère	<0,2 µg/L		0,50		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES					
Acrylamide	<0,10 µg/L		0,10		
Epichlorohydrine	<0,05 µg/L		0,10		
FER ET MANGANESE					
Fer total	<5 µg/L				200,00
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU					
Benzo(a)pyrène *	<0,010 µg/L		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,010 µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,010 µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,010 µg/L		0,10		
Fluoranthène *	0,011 µg/L				
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,010 µg/L		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,010 µg/L		0,10		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Antimoine	<0,5 µg/L		5,00		
Cadmium	<0,5 µg/L		5,00		
Chrome total	<0,5 µg/L		50,00		
Cuivre	0,010 mg/L		2,00		1,00
Nickel	<0,5 µg/L		20,00		
Plomb	0,6 µg/L		10,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Nitrates (en NO3)	35,3 mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,010 mg/L		0,50		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION					
Bromoforme	2,1 µg/L		100,00		
Chlorodibromométhane	2,0 µg/L		100,00		
Chloroforme	<1,0 µg/L		100,00		
Dichloromonobromométhane	<1,0 µg/L		100,00		
Trihalométhanés (4 substances)	4,1 µg/L		100,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00104811)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour la Préfecture et par délégation,
l'Ingénieur d'Etudes Sanitaires


Magalie Lemoine